

OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 février 2020

Administrateurs présents : Mesdames KROST-PÉTÉ, DELPON, KORBENDAU, ROUAN, CHEVALLIER, Messieurs BOURGEOIS, BOURNAZEL, RABAT, LLEDOS, GALLOT, LAPOUGE, NOEL ARTAUD.

Administrateurs excusés : Mesdames LANDAT (pouvoir), AMELOT (pouvoir), Messieurs DELMARES (pouvoir), GARRIGUE (pouvoir), LAREQUIE.

Egalement présent : Pascal DUPOUY, Vincent BERGEON (IVBD)

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; elle se félicite de tenir cette réunion pour la première fois au sein du caveau de la Vinée qui a été depuis peu équipé pour accueillir les séminaires ; le quorum (10) est atteint, le Conseil d'administration peut donc siéger.

FINANCEMENT B FOR YOU

Dans Le cadre de l'année 3 du dossier de financement B for You par l'Union Européenne, il est demandé au CA d'autoriser la présidente à demander une subvention auprès de l'union européenne et du conseil régional de Nouvelle Aquitaine et également d'approuver le plan de financement qui est proposé (voir doc pdf joint).

Ce soutien est réparti durant 3 années entre le 1 avril 2018 et le 31 mars 2021 ; pour la partie concernant les fonds Leader il est dégressif.

Il s'agit en fait de prendre en considération le temps de travail que notre collaboratrice Marie Cécile GRASSEAU consacre à l'animation de cette opération.

Le conseil d'administration se prononce à l'unanimité en faveur du plan de financement et autorise la présidente à signer le dossier de demande de subvention.

RESULTAT COMPTABLE 2019

L'exercice comptable 2019 se solde par un résultat déficitaire de l'ordre de 33 600 €. Même si quelques ajustements sont encore à prévoir, la tendance générale ne sera pas modifiée significativement d'ici l'arrêt définitif des comptes 2019. (bilan simplifié et compte de résultat en pièces jointes)

Un certain nombre d'éléments conjoncturels sont à prendre en considération pour expliquer ce mauvais résultat.

Quai Cyrano a généré pour sa première période d'activité un déficit d'exploitation ; l'ouverture très tardive du pavillon d'accueil en aout 2019 et une mauvaise évaluation initiale des besoins en personnel en est la cause principale. Ce déficit a été pris en charge et réparti entre la cab, IVBD et l'office de tourisme. La part de déficit pris en charge par l'ot a consisté à ne pas refacturer un grand nombre d'heures de travail effectuées par son personnel au profit de Quai Cyrano. Cela représente près de 8000 €.

Le résultat de notre agence de voyages (service réceptif) marque un franc recul par rapport au score atteint en 2018 (et un recul de 30 000 € par rapport à l'objectif qui avait été envisagé. Le contexte social très tendu durant l'année 2019 n'a pas favorisé le tourisme de groupes franco/français qui constitue 95 % de notre volume d'affaires habituel.

Alors que nous avons prévu un déménagement de bureaux en octobre 2019 il n'aura finalement lieu qu'en avril 2020 ; nous avons cependant contracté avant l'été avec les entreprises de téléphonie et d'informatique pour une mise en œuvre partielle en juillet pour le pavillon d'accueil puis définitive en octobre ; depuis nous payons les abonnements et les locations de matériel sans qu'ils soient totalement mis en œuvre (autre système de téléphonie et d'internet , location du matériel plus abonnement à 220 € par mois et d'informatique avec grosse mise en sécurité par rapport à ce que nous avons jusque là : 7 500 €). De plus nous continuons d'assumer les charges de même nature au niveau des anciens locaux administratifs.

Le montant global des cotisations a continué de diminuer ; ce sont essentiellement les hébergeurs qui abandonnent progressivement les offices de tourisme alors qu'ils représentaient pendant des années la principale catégorie d'adhérents.

Une reprise de perte de subvention de 2000 € sur la pré étude de faisabilité de Quai Cyrano en 2016 est finalement portée sur l'exercice 2019 ; le fait d'avoir obtenu une subvention exceptionnelle de la CAB de 2000 € pour cette étude est venu diminuer d'autant le montant de la subvention européenne telle que nous l'avions provisionnée ; cette info était arrivée trop tard pour figurer dans les comptes 2018.

Concernant le dossier B for You année 1, nous avons, par omission, surévalué dans le budget 2019 le montant de la subvention européenne (Leader) ; celle-ci a en effet été réduite par rapport à la somme initialement prévue du fait que notre collaboratrice Marie Cécile avait suivi, sur l'année 2018, une formation longue et que cela nous avait déjà valu le remboursement d'une partie de son salaire. Les comptes définitifs seront présentés lors de l'assemblée générale de printemps.

Monsieur Daniel RABAT, vice président de la CAB, souhaite relativiser la contreperformance que constitue ce résultat négatif en récapitulant à son tour les éléments exceptionnels qui ont jalonné cette année 2019 pour l'office de tourisme.

SITUATION DE TRESORERIE

La trésorerie fait état de 80 000 € disponibles ; elle est artificiellement importante du fait d'avoir obtenu des prêts bancaires pour des équipements numériques dont les factures ne sont pas encore payées. Deux gros dossiers de billetterie, générant des recettes importantes nous permettent également de faire face à nos besoins en liquidité en attendant le versement de l'avance de subvention votée par la CAB en janvier 2020 (140 000 €).

RESSOURCE HUMAINE

Amandine FILLOUX a souhaité quitter l'Office de Tourisme le 1^{er} février pour prendre un emploi administratif et comptable dans un domaine viticole. Elle était notamment en charge de la saisie comptable. C'est Lisa la collaboratrice mise à disposition par la CAB qui a repris cette fonction ; nous allons donc parallèlement recruter dans l'esprit de renforcer l'équipe d'accueil et sur un profil assez polyvalent.

EVOLUTION JURIDIQUE DE QUAI CYRANO

Depuis son ouverture QUAI CYRANO est géré par une association qui porte le même nom. Celle-ci avait été créée à l'initiative conjointe d'IVBD et de l'OT mais elle présentait l'inconvénient de ne pas intégrer la communauté d'agglomération, pourtant porteuse du projet. Afin de remédier à cela, il est désormais nécessaire de changer le statut juridique de la structure d'exploitation. Une Société d'Economie Mixte présente un grand nombre d'avantages. Tout d'abord il permet de faire en sorte que la CAB occupe toute sa place dans Quai Cyrano. Ensuite la SEM, en complément des ses organismes fondateurs (CAB, IVBD, OT) permet d'ouvrir le capital à d'autres partenaires publics (Département, autres communautés de communes) et privés comme la caisse des Dépôts et Consignation de sorte de parvenir à une assise financière très solide ; on parle d'un capital de 250 000 € au démarrage.

Rappelons que le projet Quai Cyrano est issu de la nécessité de pérenniser l'office de tourisme dont la situation financière était devenue trop fragile et qui ne pouvait développer de nouvelles missions dans ses locaux trop étroits. Le projet prévoyait également la notion de fusion mutualisation avec la maison des vins. La première tentative mise en place cet été et qui s'appuyait sur la mise à disposition du personnel par IVBD et par l'OT n'a pas convenu et était inadaptée ; la SEM, à termes unique employeur de l'ensemble des collaborateurs sera plus propice à faire cohabiter les différents métiers présents dans QUAI CYRANO.

Enfin, la SEM sera particulièrement adaptée pour la gestion du futur espace scénographique dédié à Cyrano de Bergerac et dont l'ouverture est prévue pour le printemps 2021.

Dans un premier temps (avril 2020) la SEM sera créée et démarrera immédiatement sur les missions de la maison des vins en reprenant le personnel d'IBVD qui y était employé.

Afin de réussir l'intégration des missions de l'office de tourisme, il est préférable de se donner quelques mois supplémentaires ; cela laisse le temps notamment de peaufiner le meilleur cadre possible pour la reprise des contrats de travail ; ils étaient jusque là régis par la convention des organismes de tourisme alors qu'IVBD travaillait sous la convention du négoce ; tout ceci est complexe et doit donner lieu à une réflexion accompagnée par un avocat spécialisé afin de déboucher à la fin de l'année sur une solution qui satisfera tous les acteurs du projet, employeurs et employés. D'ici là, l'office de tourisme associatif occupera le pavillon d'accueil et d'ici peu ses nouveaux bureaux, en tant que locataire de la CAB.

A terme, notre association ne sera pas nécessairement dissoute ; elle perdra certes son nom d'Office de Tourisme mais elle pourra rester la structure qui rassemble les professionnels du territoire. Ils seront ainsi en mesure de désigner dans leurs rangs le délégué qui occupera le siège prévu par les statuts de la SEM pour représenter la filière touristique.

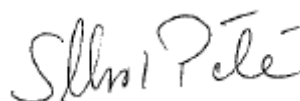
Il est demandé au conseil d'administration d'autoriser la présidente à signer, le moment venu, les statuts de la future SEM. Le conseil d'administration se prononce à l'unanimité en faveur de cette autorisation.

COMPTE RENDU DU VOYAGE DE PROMOTION AU JAPON

La présidente étrenne le nouvel équipement audio visuel du caveau de la Vinée pour présenter les temps forts du voyage professionnel effectué en Pays de Bergerac en début d'année le Tour opérateur japonais VELTRA. Cet accueil fait suite au voyage organisé en novembre par Atout France et le CRT de Nouvelle Aquitaine en novembre dernier à l'occasion de la remise des Trophées de l'Oeno-tourisme et auquel elle avait pris part.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du Conseil pour leur participation et plus particulièrement Madame Christiane Delpon et Monsieur Jean-Michel Bournazel ; ils ne se représentent pas aux élections municipales, en conséquence, ils ne siégeront plus au Conseil après les prochaines élections. La séance est levée.

Fait à Bergerac le 5 mars 2020



La Présidente Sabine Krost-Pété